

2023

Rapport annuel

UCBAVEUGLES

Union centrale suisse pour
le bien des aveugles



Les personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité sont confrontées au quotidien à de nombreux obstacles. En tant qu'organisation faîtière suisse du domaine du handicap visuel et de la surdicécité, nous sommes à pied d'œuvre depuis 120 ans pour leur libérer la voie.

Table des matières

- 4 Editorial du président et du directeur général
- 7 À propos de nous

Nos prestations

- 10 Prestations et temps forts en 2023
- 14 Perspectives
 - Des offres multimédias pour toutes et tous
 - Un bol d'air frais et de bienveillance
- 18 Statistiques des prestations
- 22 Remerciements

Nos finances

- 24 Bilan et compte d'exploitation
- 30 Rapport de l'organe de révision

Notre organisation

- 32 Comité
- 35 Direction
- 36 Organisations membres

Note

Le rapport annuel et les comptes détaillés peuvent être téléchargés sur notre site www.ucba.ch. Le site donne aussi des informations détaillées sur l'UCBA et ses prestations. Scannez les QR-codes dans ce rapport annuel pour en savoir plus.



Serrons-nous les coudes

L'année 2023 a surtout été consacrée à l'élaboration de la nouvelle stratégie de l'UCBA. Durant les six premiers mois, nous avons redoublé d'efforts et d'énergie afin de pouvoir présenter l'ébauche de notre nouvelle stratégie à l'assemblée des délégués. Ainsi, lors de cette dernière, en été 2023, déléguées et délégués ont pu débattre de notre projet pour une nouvelle mission, une vision, des valeurs, ainsi que neuf objectifs stratégiques. Un projet aussi ambitieux mérite que l'on prenne le temps de la réflexion et de l'analyse. Aussi était-il inconcevable de demander à nos membres de se prononcer sur la stratégie juste après sa présentation lors de l'assemblée des délégués 2023. Au cours du second semestre 2023, nous avons donc entamé une procédure de consultation. Le taux de réponses record de près de 85 % montre clairement combien nos membres ont étudié notre projet de stratégie. Je m'en réjouis vivement et saisis cette occasion pour remercier de tout cœur toutes les organisations membres d'avoir participé à ce processus. Leurs réponses et suggestions sont essentielles pour l'UCBA !



Outre le développement de la stratégie, l'UCBA a poursuivi ses activités en 2023. Relevons notamment de belles occasions comme le Prix de la Canne Blanche. De telles manifestations, porteuses d'une large visibilité, permettent à l'UCBA de sensibiliser le grand public aux défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de malvoyance, de cécité et de surdité. Je tiens ici à remercier le comité, la direction de l'UCBA et toute l'équipe des collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement efficace en faveur des organisations membres, du personnel spécialisé ainsi que des clientes et des clients de l'UCBA tout au long de cette année, riche en événements et en activités. Vous en trouverez un large reflet dans le rapport ci-après. Je vous en souhaite une lecture passionnante.

A stylized, handwritten signature in black ink, which appears to read 'Dietziker'.

Thomas Dietziker
Président de l'UCBA

Encore une année bien remplie

Plusieurs gros dossiers nous ont occupés intensément cette année. J'aimerais en citer quelques-uns qui ont des incidences non négligeables pour nos membres. En premier lieu, nous avons enrichi notre palette d'offres de formations en élaborant une formation courte des fondamentaux du domaine du handicap visuel et une formation un peu plus longue de professionnel de l'autonomisation des personnes atteintes de déficience visuelle. Un autre projet a consisté à examiner et à organiser la mise en place du domaine du Cerebral Visual Impairment (CVI) au sein de l'UCBA, permettant ainsi à de nombreuses organisations vivement intéressées par le sujet de poursuivre leurs réflexions sur la prise en charge de cette thématique.



Enfin, les subventions publiques ont aussi été à l'honneur durant l'année 2023, car l'UCBA a négocié avec d'autres organisations faîtières les conditions du nouveau contrat de subventionnement de l'Office fédéral des assurances sociales pour la période 2024–2027 pour tout le domaine du handicap.

Outre ces projets, nous avons continué à fournir nos prestations usuelles notamment aux personnes en situation de surdicécité, leur offrant des occasions de partage et de participation à des activités inclusives. En conclusion, j'aimerais surtout remercier tout le personnel de l'UCBA pour le travail accompli durant cette année riche en événements.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Uberti', with a stylized flourish at the end.

Pierre-Alain Uberti
Directeur de l'UCBA

... - Emmenbrücke.
Montag, 01.05.23 bis Freitag, 05.05.23,
jeweils von 08:00 Uhr bis 16:30 Uhr.
Ersatzbusse, Abfahrtsort: Buskante E.

Nächste Abfahrten



 **RE** Aarau
14:59

3 ⊕

 **RE** Zürich HB
15:01

2 ⊕

 **S26** Rotkreuz
15:02 Hendschiken Dottikon-D.

1 ⊕

 **S28** Zofingen
15:04 Hunzenschwil Suhr Oberentfelden

⊕

 **S9** Luzern
15:04 Seon Nord Seon Hallwil Boniswil

Mehr anzeigen
▼



DE

Objectifs et finalité

L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles est l'organisation faîtière suisse du handicap visuel et de la surdicécité. Elle regroupe aujourd'hui 62 organisations membres. En Suisse vivent actuellement plus de 320 000 personnes en situation de cécité ou de handicap visuel et au moins 57 000 personnes en situation de surdicécité. Depuis 1903, nous œuvrons pour permettre à ces personnes de participer aussi pleinement que possible à la vie sociale et citoyenne. Nous nous employons à ce que les personnes concernées puissent mener une vie aussi indépendante et autonome que possible.

Avec nos projets, nous poursuivons les objectifs suivants :



Autonomie

Nous soutenons l'indépendance et l'autodétermination des personnes en situation de handicap visuel et de surdicécité.



Egalité

Nous plaçons les personnes concernées sur un pied d'égalité et veillons à ce qu'elles soient traitées avec respect.



Absence de barrières

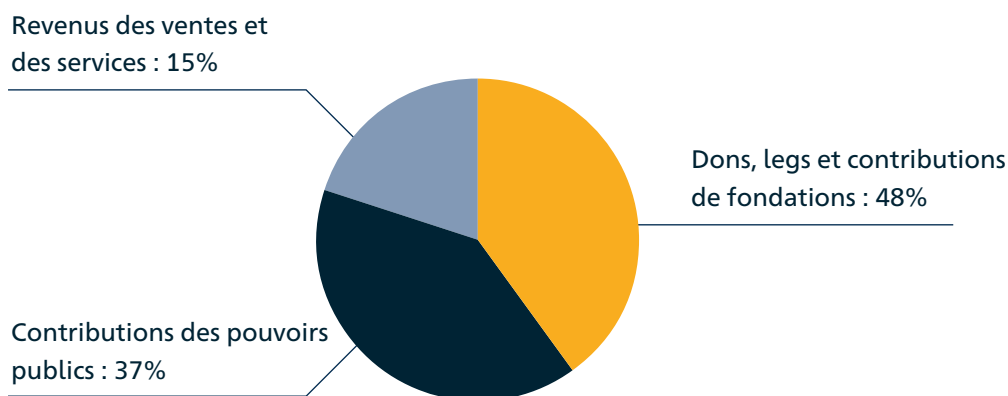
Nous cherchons en permanence des moyens pour compenser les désavantages liés au handicap.

377 000

personnes en situation de malvoyance, de cécité, et de surdicécité vivent en Suisse.

Tâches et prestations

Nos tâches et prestations sont financées par les subventions de l'assurance invalidité (AI), les contributions de nos membres et les revenus liés à la vente de produits et de services. Près de 48% de nos dépenses sont couvertes par le biais de dons, de legs et de contributions provenant de fondations.

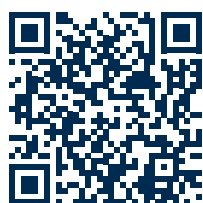


L'UCBA assure les prestations suivantes en faveur du domaine du handicap visuel et de la surdicécité :

- **Développement et vente de moyens auxiliaires** pour les personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles à des prix équitables ;
- **Conseil, accompagnement** et programme de formations et de loisirs pour les personnes atteintes de surdicécité ;
- **Formation continue de spécialistes** travaillant avec les personnes atteintes de déficience visuelle et de surdicécité, avec ou sans handicaps multiples ;
- **Développement et distribution** de tests de vue et de moyens auxiliaires optiques, **coordination** du conseil en éclairage ;
- **Recherche** sur des phénomènes liés à la cécité, la malvoyance et la surdicécité ;
- **Information du grand public** sur les différentes formes de handicap visuel et de surdicécité, ainsi que sur leurs conséquences ;
- **Coordination** de la collaboration et de la défense des intérêts dans le domaine du handicap visuel ;
- **Bibliothèque spécialisée** sur la cécité, la malvoyance et la surdicécité.

Structure de l'UCBA

L'UCBA est gérée conjointement par un comité et une direction. Avec son siège principal à St-Gall, son site à Lausanne, ses sept services spécialisés en surdicécité, son service spécialisé des moyens auxiliaires et son service spécialisé en basse vision à Lenzbourg, elle est active dans toute la Suisse. Sa structure organisationnelle est présentée dans [l'organigramme](#). L'Assemblée des délégués, qui se tient chaque année, est l'organe suprême de l'UCBA. Nos organisations membres y mandatent des déléguées et délégués qui jouissent du droit de vote lorsqu'ils représentent une membre ordinaire, ou qui peuvent soumettre des propositions et participer valablement aux délibérations de l'Assemblée des délégués en tant que membres associés. Par le biais des commissions, nous coordonnons et favorisons la collaboration entre nos membres pour assurer la qualité égale des prestations, développer des projets communs et défendre nos intérêts au sein de la société.



Notre organigramme

Prestations et temps forts en 2023

L'intelligence artificielle à l'honneur

En 2023, l'UCBA a décerné pour la neuvième fois le Prix de la Canne blanche à un projet en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles. Le jury du public de 20 minutes a désigné un vainqueur : avec son copilote intelligent, la start-up lausannoise biped remporte le Prix de la Canne blanche 2023. Le bouton d'ouverture de porte sans contact d'EAO, conçu pour les transports publics, figure en deuxième place, suivi en troisième position par le logiciel head2screen, développé par l'Université de Saint-Gall. Comme l'assistant de conduite utilisé dans un véhicule autonome, le copilote biped à porter sur les épaules est capable de détecter les collisions en temps réel. Combiné avec des moyens auxiliaires tels que les cannes blanches et les chiens-guides, il se révèle très prometteur pour améliorer l'autonomie des piétons en situation de déficience visuelle. Cette innovation figurait parmi les 21 projets en lice pour recevoir l'« oscar » de la typhlophilie suisse. Un jury d'experts, composé de représentants de l'UCBA, de l'entraide et de l'aide spécialisée, d'un représentant de 20 minutes, d'une représentante de Visilab ainsi que d'une personnalité de la vie publique, avait auparavant sélectionné ces trois projets pour le vote du public.

Aides intelligentes à la mobilité pour les seniors atteints de déficience visuelle

La population mondiale vieillit toujours davantage. De même, le nombre de personnes en situation de déficience visuelle et partant, à mobilité réduite, ira croissant. C'est pourquoi le service spécialisé des moyens auxiliaires de l'UCBA a développé des prototypes de déambulateur et de fauteuil roulant avec dispositif anti-chute et détecteur d'obstacles. Afin de répondre aux besoins très variés des utilisatrices et utilisateurs, deux solutions, l'une analogique (sans électronique) et l'autre numérique, sont à l'étude. Ultérieurement, nous prévoyons de vendre ces licences à des fabricants de déambulateurs et de fauteuils roulants. En collaboration avec la Haute école spécialisée de Suisse orientale, un travail de bachelor examine les potentiels de commercialisation de ces deux solutions.

Par 9 fois

l'UCBA a distingué des projets à travers le Prix de la Canne blanche.

En 2030

l'âge de plus de la moitié de la population européenne sera supérieur à 50 ans. Aussi l'importance des aides à la mobilité pour les personnes en situation de handicap visuel ira croissant.

Prise en charge des cas de handicap visuel tardif

La première cause de handicap à un âge avancé résulte d'une perte de vision. En associant la prise en charge médicale des personnes concernées à une aide psychosociale et réadaptative, on peut atténuer considérablement les désavantages individuels. Bien que la Suisse dispose d'un large réseau de ces services, les personnes concernées y recourent trop peu. Cette problématique a été examinée dans l'étude PROVIAGE lancée par Retina Suisse et l'UCBA et dont les résultats ont été publiés en 2023. Seuls 12% des personnes en situation de handicap visuel tardif se sont rendus à un service de consultation spécialisé au cours des cinq dernières années. L'étude propose des ébauches de solutions pour améliorer, en Suisse, la pratique des transferts des patients vers ces services. D'une part, il s'agit de sensibiliser davantage les différents spécialistes et de renforcer les réseaux entre eux. En outre, il est recommandé aux services de consultation d'examiner leur image vis-à-vis de l'extérieur. D'autre part, il est essentiel d'informer le grand public de la perte de vision survenant avec l'âge. www.ucba.ch/proviage

12%

des personnes en situation de handicap visuel tardif interrogées se sont rendus à un service de consultation spécialisé au cours des cinq dernières années.



La protection des données en point de mire

Lors de l'entrée en vigueur de la révision de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) au 1er septembre 2023, l'UCBA a été tenue de mettre en place les dispositions nécessaires. Avec le concours de la direction ainsi que d'un expert de la protection des données, le domaine défense des intérêts et assistance de direction a analysé ses processus internes de traitement des données. Tous les outils numériques utilisés à l'UCBA ont été examinés afin de déterminer s'ils étaient conformes aux exigences en matière de sécurité des données. En cas de nécessité, l'UCBA a introduit des solutions de substitution. Un processus garantissant la compatibilité des futurs outils avec la LPD a également été élaboré. En outre, nous avons révisé notre déclaration de protection des données. Un nouveau processus permettant de traiter dans les délais requis les demandes de renseignements et de suppression des données a été défini. Enfin, des dispositions claires ont été prises pour nous permettre d'agir en cas de violation de la sécurité des données.

30

journées de travail ont été consacrées par le domaine défense des intérêts et assistance de direction à la sécurité des données.

Tolérance zéro face à la violation de l'intégrité

Pour l'UCBA, le respect est un principe essentiel. C'est pourquoi, en été 2022, nous avons créé un groupe de travail sur la prévention. En signant, en 2023, la Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité, l'UCBA a manifesté sa volonté de mettre en place un concept de prévention ainsi que des instances externe et interne de dénonciation de toute atteinte à l'intégrité d'une personne. En mai 2023, la direction a adopté ce concept. Depuis, nous avons établi diverses mesures de sensibilisation dans le cadre du recrutement et de la gestion du personnel, ainsi qu'à l'égard de notre clientèle. Dans ce contexte, des formations sont régulièrement proposées. En 2023, 66 personnes – en premier lieu la direction, les assistantes et assistants en communication et une partie des bénévoles – ont suivi une formation continue concernant la protection de l'intégrité personnelle. Par précaution supplémentaire, nous avons également vérifié les casiers judiciaires de certains membres du personnel exerçant de hautes responsabilités ou ayant des contacts directs avec la clientèle. Cette procédure sera automatiquement appliquée lors des recrutements à venir.

Lancement d'une nouvelle offre de formation

En 2023, le personnel du domaine formation et recherche de l'UCBA a consacré 345 heures à l'élaboration de deux nouvelles formations continues : « Fondamentaux du domaine du handicap visuel », destinée à divers groupes de professionnels, et « Professionnel de l'autonomisation des personnes atteintes de déficience visuelle », qui débouche sur un certificat de branche. Un sondage réalisé au départ auprès de nos organisations membres a révélé une grande diversité de besoins. Un groupe de travail composé de neuf représentantes et représentants de nos organisations membres a donc été créé pour répondre au mieux à ces besoins et pour trouver un consensus sur l'offre à développer. Fin 2023, ces deux formations continues ont pu être publiées. D'une durée d'environ quinze jours, la formation « Fondamentaux du domaine du handicap visuel » propose en premier lieu aux travailleuses et travailleurs sociaux et aux conseillères et conseillers en insertion professionnelle une introduction au thème de la déficience visuelle. Au bout de 45 jours, une fois la formation continue « Professionnel de l'autonomisation des personnes atteintes de déficience visuelle » achevée, les

66

personnes ont suivi en 2023 une formation continue à l'UCBA concernant la violation de l'intégrité personnelle.

345

heures ont été consacrées par la formation et recherche au lancement des deux nouvelles formations.

spécialistes seront qualifiés pour apporter conseil et soutien aux personnes en situation de déficience visuelle dans divers domaines de la vie.

Les bases du consensus CVI sont jetées

En collaboration avec ses organisations membres ainsi que ses partenaires des disciplines voisines, l'UCBA a jeté les bases, en 2023, d'un consensus concernant les déficiences visuelles d'origine cérébrale (CVI). Actuellement, la proposition commune fait l'objet de discussions dans le contexte de la nouvelle stratégie de l'UCBA. Quoiqu'il en soit, tous les acteurs doivent tirer à la même corde. Une première rencontre a eu lieu sur ce sujet le 30 novembre 2023. Elle a réuni 15 professionnels issus de différents centres régionaux CVI spécialisés, ainsi que des domaines hospitaliers et de la recherche. Cet échange montre combien la mise en réseau des spécialistes est utile dans la pratique. Par ailleurs, les spécialistes ont manifesté leur volonté de s'atteler ensemble à la coordination complexe de ce processus. Deux rencontres sont également prévues en 2024 ainsi que la création d'un groupe spécialisé CVI UCBA. Il s'agira de formuler des objectifs et d'élaborer des normes contraignantes d'évaluation dans la pratique.

Les tests basse vision de l'UCBA : une qualité garantie

Conçus et fabriqués par le service spécialisé basse vision de l'UCBA, les tests basse vision tels que le test Bailey-Lovie, le test de Landolt et les tests de vision de près sont disponibles sur notre shop de moyens auxiliaires. Pour le commerce en Suisse, avec l'UE et le monde entier, ces tests doivent répondre à des exigences désormais accrues en matière de performance et de sécurité, conformément au Règlement de l'UE relatif aux dispositifs médicaux. L'objectif consiste à garantir la sécurité du produit durant tout le cycle de vie de ce dernier. Pour ce faire, nous avons notamment élaboré, avec le concours d'une entreprise externe, une documentation technique, une évaluation clinique ainsi qu'un vaste ensemble de documents relatifs à la gestion de la qualité et des risques. Nous sommes parvenus à terminer ces travaux fin 2023. Le succès de nos produits sur le marché démontre clairement l'importance de la certification : bien que nous n'ayons pas pu exporter de tests basse vision jusqu'à la fin des travaux, nous en avons vendus 440 en 2023. De plus, la certification confirme qu'ils répondent à des exigences élevées.

15

spécialistes ont participé à la première rencontre CVI et posé ainsi les jalons d'un processus commun.

440

tests basse vision ont été vendus par l'UCBA en 2023.

Des offres multimédias pour toutes et tous

« Dans le cadre d’une étude lancée conjointement avec la SSR, nous examinons comment l’offre de médias audiovisuelle contribue avec succès à l’inclusion des personnes en situation de handicap visuel. A l’avenir, cela permettra de mieux tenir compte des besoins des personnes concernées. Ainsi, nous contribuons à améliorer leur qualité de vie. »

Vivianne Visschers, responsable de la recherche à l’UCBA

Regarder la télévision est une activité sociale : nous nous y adonnons avec les autres, avec qui nous échangeons sur les contenus. Cependant, la plupart des programmes sont surtout axés sur le visuel. Pour que les personnes en situation de handicap visuel puissent les suivre, une bonne présentation ou des techniques susceptibles d’en faciliter l’accès, telles l’audiodescription, sont requises. Une voix off décrit les informations visuelles pendant les pauses entre les dialogues. Conformément à la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), au niveau national, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) est tenue de rendre accessible aux personnes malentendantes et malvoyantes une proportion appropriée de ses émissions ». C’est pourquoi la SSR définit, dans un accord de prestations, les émissions à sous-titrer et les contenus à proposer en audiodescription ou traduits en langue des signes. Avec six autres organisations qui représentent en Suisse les personnes en situation de handicap visuel, auditif ou de surdité, l’UCBA s’est investie pour élargir la nouvelle convention de prestations en faveur des personnes atteintes de déficiences sensorielles 2023–2027. Toutes se sont notamment accordées avec la SSR pour étendre à 2 000 heures les émissions audiodécrites d’ici à 2027.

1583

heures d’offre audiodécrite ont été proposées par la SSR aux personnes concernées en 2023.

Priorité aux besoins des personnes malvoyantes

Selon des recensements de l’Office fédéral de la statistique, la population en général délaisse toujours davantage la télévision linéaire, au profit d’une consommation sur internet, via un appareil mobile. L’on ignore par contre ce qu’il en est plus particulièrement des personnes en situation de handicap visuel. La SSR et l’UCBA souhaiteraient accorder plus d’importance au point de vue des personnes concernées pour élargir l’offre de la SSR. A cette

fin, elles ont lancé, en été 2023, l'étude intitulée « Les besoins des personnes atteintes de déficience visuelle en matière d'offres des médias audiovisuels nationaux », qui vise à déceler les exigences des personnes concernées et les obstacles qu'elles rencontrent. Le projet de recherche examine également le genre d'émission et les canaux qu'elles utilisent. Subdivisée en deux parties, l'étude empirique a été confiée à deux instituts de recherche et est soutenue par la chaire de communication sans barrière de l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Le projet de recherche est aussi secondé par un groupe d'accompagnement consultatif dans lequel siègent quelques personnes concernées et des experts.

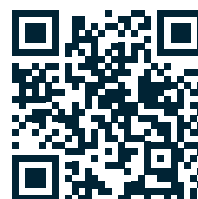
Promotion de l'inclusion dans les loisirs

De septembre à décembre 2023, une étude qualitative a été réalisée au moyen d'entretiens auprès de 20 personnes de tout âge, atteintes de différentes formes de déficience visuelle et provenant des trois régions linguistiques de la Suisse. Elle donne un aperçu des multiples opinions et expériences de personnes concernées. Il en ressort que l'utilisation des diverses offres de la SSR dépend de leur accessibilité. Beaucoup de participant-e-s à l'enquête mentionnent le smartphone comme l'appareil privilégié pour consommer des contenus audiovisuels. L'offre d'audiodescription est surtout utilisée par les personnes aveugles ayant participé aux entretiens. Lors d'une deuxième étape durant le premier semestre 2024, les résultats de la première étude ont été examinés en profondeur via un sondage réalisé sur un échantillonnage élargi de personnes concernées, puis quantifiées. En été 2024, le groupe d'accompagnement débattera de ses résultats afin d'en extraire des options d'action pratiques, dont la SSR se servira pour adapter son offre en fonction des besoins des personnes en situation de handicap visuel. Pour l'UCBA, le projet de recherche créera le contexte permettant d'examiner les conditions-cadres législatives et de prendre, au besoin, les mesures politiques requises. Aujourd'hui, selon la loi, la SSR est uniquement tenue de veiller à ce que le plus grand nombre possible d'émissions diffusées le soir soit accessible aux personnes malvoyantes. Avec ce projet de recherche, l'UCBA et la SSR posent les jalons d'une inclusion accrue des personnes en situation de handicap dans les loisirs pour qu'elles puissent, elles aussi, consommer les offres des médias audiovisuels avec d'autres et sans souci.

www.ucba.ch/recherche/audiovisuel

20

personnes atteintes de différentes formes de déficience visuelle et provenant des trois régions linguistiques de la Suisse ont participé à l'étude qualitative.



Un bol d'air frais et de bienveillance

« Je voudrais exprimer à l'UCBA mes plus sincères remerciements pour avoir organisé avec tant de soin cette semaine de bien-être à Andeer. J'imagine qu'il ne doit pas être facile de satisfaire autant de gens différents, avec autant de besoins, de limitations et de désirs. Chapeau ! »

Susanne Kunz, participante à la semaine de bien-être 2023 organisée par le service spécialisé en surdicécité

Rien ne vaut un changement d'air de temps à autre pour rompre avec un quotidien énergivore. Pour les personnes en situation de surdicécité, des lieux inconnus, des activités non adaptées à leurs besoins sont synonymes de stress supplémentaire. Pour qu'elles puissent, elles aussi, s'accorder des vacances, l'UCBA organise chaque année à leur intention une semaine de bien-être, dans un environnement sûr et avec des personnes formées pour les accompagner. Ainsi, les personnes concernées profitent d'un séjour à la montagne et de repas délicieux dans un bon hôtel avec spa. Cela est notamment possible grâce au généreux soutien de fondations.

Rien que de la détente

Cette semaine de bien-être à Andeer compte parmi plus de 130 activités mises sur pied par l'UCBA en 2023. L'Hôtel Fravi a accueilli 23 clientes et clients, 25 bénévoles pour les accompagner et deux collaboratrices du domaine formation et loisirs de l'UCBA. Outre une planification mûrement réfléchie, l'offre de formations et loisirs a entièrement reposé sur les bénévoles qui ont aidé les personnes participant au séjour à s'orienter dans l'hôtel et à l'entour, à communiquer avec les autres et à saisir les informations telles que le programme de la semaine. Entre des leçons d'aquagym, des massages, des marches guidées, sans compter la soirée de clôture avec musique et danse, les personnes prenant part au séjour avaient l'embarras du choix. De plus, elles ont pu explorer la région à leur guise, avec leur bénévole et s'adonner en groupe à des jeux de société. Le personnel très à l'écoute et l'infrastructure de l'Hôtel Fravi ont couronné la semaine à Andeer. Les participant-e-s ont beaucoup apprécié la courtoisie du personnel, l'excellente cuisine et les chambres spacieuses de style art nouveau. Un exemple d'inclusion réussie – Espérons que ces jours de bien-être résonnent longtemps encore dans les cœurs de chacune et de chacun !

25

personnes ont accompagné les participantes et participants, et les ont aidés à éliminer les barrières.



Formation et recherche

Nombre de cours et de personnes participantes (pour toute la Suisse)

	Cours 2023	Cours 2022	Part. 2023	Part. 2022
Cours d'introduction	12	18	106	105
Cours de perfectionnement et de formation continue (y compris les journées)	27	18	259	98
Total	39	36	365	203

Marketing et communication

Matériel d'information et de simulation, valise d'information

	2023	2022
Nombre de brochures d'information, de lunettes de simulation, de films	82 022	77 163
Nombre de prêts de la valise d'information	154	130

Service spécialisé en surdicécité

Nombre d'heures consacrées aux personnes atteintes de surdicécité et leurs proches

	2023	2022
Service social pour personnes atteintes de surdicécité et placement des bénévoles	11 786	11 977
Réadaptation de personnes atteintes de surdicécité (orientation & mobilité, activités de la vie journalière et communication, basse vision, soutien informatique, consultation pour moyens auxiliaires)	4 862	5 466
Total	16 648	17 443

Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations

	2023	2022
Nombre de personnes concernées ayant bénéficié de prestations du service	399	413

**Cours pour proches, personnes de contact,
bénévoles, assistantes et assistants en communication**

	Cours 2023	Part. 2023	Cours 2022	Part. 2022
Proches, personnes de contact et bénévoles	32	185	26	132
Assistantes et assistants en communication	5 cours d'une journée et 1 cours de 6 jours	45	4 cours d'une journée	24
Total	38	230	30	156

**Nombre de cours, de séjours de vacances, de manifestations
pour personnes atteintes de surdicécité et nombre de personnes participantes**

	Cours 2023	Part. 2023	Cours 2022	Part. 2022
Week-ends et séjours de vacances entre 2 et 8 jours	5	74	5	71
Cours d'une journée et cours en ligne	146	1 121	142	956
Total	151	1 195	147	1 027

Prestations des collaboratrices et collaborateurs bénévoles de l'UCBA

	2023	2022
Nombre de collaboratrices et collaborateurs bénévoles formés actifs de l'UCBA	244	270
Nombre d'interventions effectuées	3 156	3 004
Nombre d'heures d'accompagnement des personnes atteintes de surdicécité (à des excursions, cours, groupes de rencontre, ateliers, rendez-vous individuels, vacances etc.)	20 107	18 665

Assistance en communication

	2023	2022
Nombre de personnes atteintes de surdité bénéficiant de l'assistance en communication UCBA	124	111
Nombre d'assistantes et assistants en communication formés et actifs	33	36
Nombre de mandats	1 173	981
Nombre d'heures d'accompagnement de personnes atteintes de surdité effectuées	6 973	5 885

Service spécialisé des moyens auxiliaires**Prestations liées à la vente de moyens auxiliaires**

	2023	2022
Nombre d'heures de consultation en moyens auxiliaires	2 022	2 213
Nombre de moyens auxiliaires vendus	19 219	18 320
Nombre de clientes et clients de moyens auxiliaires	44 422	42 527

Service spécialisé en basse vision**Prestations liées à la basse vision**

	2023	2022
Nombre d'heures de consultation pour des professionnelles et professionnels	120	180
Nombre d'heures de consultation pour des personnes en situation de handicap visuel	238	293
Nombre d'heures de participation et réalisation de cours	21	432
Nombre d'heures investies pour la défense des intérêts et les conseils en éclairage	318	196
Nombre de tests de vue et de moyens auxiliaires optiques vendus	898	614



Merci de soutenir les personnes concernées



« Nos plus vifs remerciements vont à nos donatrices et à nos donateurs, à nos bienfaitrices et à nos bienfaiteurs, à nos partenaires, à nos organisations membres, ainsi qu'à nos nombreuses et nombreux bénévoles pour leur soutien à nos prestations et à nos projets. »

Direction de l'UCBA

Notre travail en faveur des personnes en situation de cécité, de surdicécité et de malvoyance est en grande partie financé par des dons. Nombreux sont en Suisse les particuliers, les fondations, les entreprises et les organisations à nous apporter leur aide aujourd'hui déjà. Ils nous permettent de remettre gratuitement ou à des conditions avantageuses des moyens auxiliaires aux personnes concernées, de former et d'engager des bénévoles pour les accompagner, d'effectuer des recherches en leur faveur et d'organiser des activités de formation et loisirs spécialement à l'intention des personnes en situation de surdicécité afin de promouvoir leur inclusion. De plus, ils rendent possible la réalisation de projets tels que les semaines d'action annuelles à

l'occasion la journée internationale de la surdicécité et la remise, à intervalle régulier, du Prix de la Canne blanche. En notre qualité d'organisation certifiée par Zewo, nous assurons que les dons qui nous sont confiés sont affectés avec le plus grand respect là où ils s'avèrent les plus utiles.

Pour leur part, les médias soutiennent également notre travail en nous offrant des espaces publicitaires pour nos annonces-bouchons.

Nous tenons à vous remercier sincèrement toutes et tous pour votre généreux soutien en 2023, sans oublier les donatrices et donateurs qui n'ont pas souhaité être cités.

Un immense merci à toutes les fondations, entreprises et organisations de leur précieuse contribution

- Admedico Augenzentrum AG
- Andres Keller + Partner AG
- Baumer Electric AG
- Blindenschule Zollikofen
- Briano Stiftung
- Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, département de l'éducation
- Canton de Berne, direction de l'instruction publique et de la culture
- Canton de Glaris, instruction publique et culture
- Canton de Schaffhouse, département de l'éducation
- Canton de Zurich, département de l'instruction publique
- Choupette Stiftung
- Communauté BEJUNE
- Communauté des infirmières hospitalières de Lucerne
- Commune de Meyrin
- Commune de Wallisellen
- Commune de Wallisellen
- Däster-Schild Stiftung
- Dosenbach-Waser-Stiftung
- Dr. Guido und Frederika Turin Stiftung
- Dr. Jean Stieger-Stiftung
- Dr. Werner und Hildergard Bernet-Kernen Stiftung
- Einwohnergemeinde Saanen
- Eone Timepieces Ltd.
- Estremoz Stiftung
- Fondation Casino Barrière Montreux
- Fondation d'utilité publique Accentus
- Fondation Ernest Matthey
- Fondation Helga et Victor Bodifée
- Fondation Inverni-Desarzens
- Fondation Johan et Jacqueline Faye
- Fondation Leenaards
- Fondation privée
- Fondation W. et E. Grand d'Hauteville
- Fonds de loterie de Thurgovie
- Fritz und Julia Jörg-Stiftung
- Golf Club Waldkirch
- Hannie Hefti-Walder-Stiftung
- Hans Marti-Stiftung
- Hatt-Bucher-Stiftung
- Heinz Schöffler-Stiftung
- Historika AG
- Jeannine Hatt Stiftung
- Jopalux Stiftung
- JUST Schweiz AG
- Kirschner-Loeb-Stiftung
- Kurt und Silvia Huser-Oesch Stiftung
- Ladies' Lunch Lausanne
- Landenhof
- L'Art d'Inclure
- Le Temps
- LHW-Stiftung
- Loterie Romande
- MAIORES STIFTUNG
- Marty + Partner Ingenieurbüro AG
- Max Bircher Stiftung
- MBF Foundation
- Nouvelle Cassius Fondation
- obvita
- Paroisse catholique de Brülisau
- Paroisse catholique de Celerina
- Paroisse catholique de Gossau
- Paroisse catholique de Küssnacht am Rigi
- Paroisse catholique de Zug
- Paroisse Oberes Freiamt
- Philipp und Henny Bender Stiftung
- QoQa
- R4 Raumwelten AG
- République et Canton de Genève
- Ria und Arthur Dietschweiler-Stiftung
- Roches-Utiger Stiftung
- Ruth Baumer-Stiftung
- Sonnenberg
- SPG SA
- Spiekeroog Stiftung
- Stiftung Blindenheim Basel
- Stiftung Clara und Walter Burkhardt-Gloor
- Stiftung Tanne
- Stiftung visoparents
- Susanne und Martin Knechtli-Kradolfer Stiftung
- TAZZ Talacker Augenzentrum
- Visilab SA
- Von Hoff AG

Bilan au 31 décembre 2023

	Commentaire	31.12.2023		31.12.2022	
Actif		CHF	%	CHF	%
Actif circulant		4 097 513	50%	3 663 984	48%
Liquidités		569 697	7%	1 577 798	21%
Titres		1 267 641	15%	1 060 437	14%
Créances livraisons et prestations		156 079	2%	153 952	2%
Autres créances à court terme		1 297 185	16%	44 238	1%
Stocks		478 324	6%	499 520	6%
Comptes de régularisation actif		328 588	4%	328 040	4%
Actif immobilisé affecté		2 553 056	31%	2 494 308	32%
Fonds avec affectation limitée		2 553 056	31%	2 494 308	32%
Actif immobilisé		1 587 242	19%	1 565 670	20%
Immobilisations corporelles		1 531 472	18%	1 470 939	19%
Immobilisations incorporelles		55 770	1%	94 731	1%
Total actif	1	8 237 810	100%	7 723 962	100%
Passif					
Dettes financières à court terme		2 782 671	34%	1 896 366	25%
Dettes livraisons et prestations		564 195	7%	803 011	10%
Dettes à court terme portant intérêt		501 410	6%	501 410	6%
Autres dettes à court terme		1 349 240	16%	273 354	4%
Comptes de régularisation passif		367 826	5%	318 591	4%
Dettes financières à long terme		0	0%	0	0%
Dettes à long terme portant intérêt		0	0%	0	0%
Capital des fonds affectés		2 502 048	30%	2 476 198	32%
Fonds avec affectation limitée (Fonds de produits)		2 502 048	30%	2 476 198	32%
Capital de l'organisation		2 953 091	36%	3 351 398	43%
Capital lié		51 008	1%	18 109	0%
Capital libre		3 333 289	40%	4 593 121	59%
Résultat de l'exercice		-431 205	-5%	-1 259 832	-16%
Total passif	2	8 237 810	100%	7 723 962	100%

Compte d'exploitation 2023

	Commentaire	2023		2022	
		CHF	%	CHF	%
Produits					
Dons		2 999 771	27%	3 165 239	32%
Dons affectés*		1 048 230	10%	993 607	10%
Legs		1 236 751	11%	291 737	3%
Legs affectés		0	0%	0	0%
Produits de campagnes de collecte de fonds	3	5 284 752	48%	4 450 583	45%
Prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics		4 033 801	37%	3 896 070	39%
Cotisations		95 925	1%	98 300	1%
Moyens auxiliaires		814 407	7%	755 848	8%
Basse vision		131 615	1%	131 811	1%
Formation et recherche		357 279	3%	415 194	4%
Contributions aux cours, honoraires, autres prestations		157 767	1%	137 184	1%
Total produits de prestations fournies	4	5 590 794	51%	5 434 407	54%
Produit locatif immeuble de bureau St-Gall		137 380	1%	137 380	1%
Total produits d'exploitation		11 012 926	100%	10 022 370	100%
Charges d'exploitation					
Moyens auxiliaires		-704 029	6%	-594 575	5%
Basse vision		-80 388	1%	-70 491	1%
Formation et recherche		-228 739	2%	-188 189	2%
Service spécialisé en surdicécité, aides aux pers. concernées		-1 087 839	9%	-844 457	7%
Collecte de fonds		-1 396 620	12%	-1 456 294	13%
Relations publiques		-718 927	6%	-598 484	5%
Organisation faîtière		-141 679	1%	-99 993	1%
Personnel		-5 435 816	47%	-5 610 116	50%
Frais de voyage et de représentation		-250 681	2%	-231 839	2%
Autres charges d'exploitation		-1 433 164	12%	-1 418 478	13%
Amort. d'immobilisations corporelles		-119 087	1%	-123 962	1%
Amort. d'immobilisations incorporelles		-38 961	0%	-27 308	0%
Total charges d'exploitation	5	-11 635 932	100%	-11 264 185	100%
Résultat d'exploitation		-623 006		-1 241 814	

* dont contribution de la Loterie Romande: CHF 65 000

Produits financiers	6	264 055	-524 435
Résultat hors exploitation, hors période		-13 506	175 303
Résultat annuel sans résultat fonds		-372 457	-1 590 947
Attribution aux fonds affectés	7	-1 271 336	-1 074 326
Utilisation fonds affectés	7	1 212 588	1 405 441
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-431 205	-1 259 832

Principes de comptabilité et de présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA se conforme aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC, RPC fondamentales et RPC 21) et au code des obligations. Elle est conforme à la loi suisse et aux principes et directives de la Fondation ZEWO. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA.

Commentaire concernant le bilan et le compte d'exploitation

Le total du bilan a augmenté de 1 831 kCHF par rapport à l'année précédente et se situe désormais à 8 238 kCHF. Les comptes annuels se soldent par une perte de 431 kCHF. Les recettes sont supérieures de 991 kCHF à celles de l'année précédente et les charges ont augmenté de 372 kCHF.

1 Les variations les plus importantes des actifs sont celles des liquidités et d'autres créances à court terme. Elles sont dues à des dettes inférieures et à une hausse du portefeuille de titres. Il y a des créances en suspens envers une ancienne sous-traitante au titre de l'art. 74 LAI. Ce montant entre aussi dans les autres dettes à court terme parce qu'il est dû à d'autres sous-traitants.

- 2** Du côté des passifs, la variation la plus importante est affichée par les créances résultant de livraisons et de prestations (créanciers moins élevés à la fin de l'année). Ces créances incluent aussi les dettes mentionnées au point 1. L'hypothèque arrivée à échéance en 2023 a été prolongée d'une année, raison pour laquelle elle est de nouveau mentionnée dans les fonds étrangers à court terme et non à long terme.
- 3** Le produit des dons est inférieur d'environ 111 kCHF à celui de l'année précédente. Les legs sont en revanche supérieurs d'environ 945 kCHF à ceux de l'année précédente.
- 4** Les subventions de l'OFAS avaient été réduites pour la période contractuelle 2020–2023 en vertu des critères de réduction. Cette réduction a été supprimée parce que les conditions n'étaient plus réunies. Les produits des prestations fournies pour le compte des pouvoirs publics sont donc plus élevés. La variation des moyens auxiliaires se situe dans les limites habituelles.
- 5** Les charges d'exploitation sont supérieures d'environ 372 kCHF à celles de l'année précédente. La plus grande variation est celle du service spécialisé en surdicécité, aides aux personnes concernées (243 kCHF). Elle est imputable au besoin plus élevé en matière de prestations.
- 6** Le résultat financier se situe de nouveau en zone positive, étant donné que les marchés financiers se sont un peu remis de leur mauvaise performance de 2022.
- 7** Les variations des fonds affectés concernent les fonds de l'UCBA (+1 164 et -891 kCHF) et les fonds externes (+107 et -322 kCHF).

Charges de projets, de prestations et administratives

Charges de projets et de prestations (incl. frais de personnel)	2023		2022		Directive Zewo
Frais de personnel	4 322.7		4 649.7		
Frais de voyage et de représentation	184.7		204.6		
Charges matérielles	3 476.3		2 613.6		
Amortissements	47.4		50.0		
Imputation de prestations internes	558.3		543.9		
Total	8 589.5	74%	8 061.8	72%	> 65%
Charges administratives (incl. frais de personnel 1)					
Frais de personnel	1 113.1		1 141.0		
Frais de voyage et de représentation	65.9		47.1		
Charges matérielles	2 315.1		2 456.9		
Amortissements	110.7		101.3		
Imputation de prestations internes	-558.3		-543.9		
Total	3 046.4	26%	3 202.4	28%	< 35%
Total charges d'exploitation	11 635.9	100%	11 264.2	100%	
1) dont charges de la collecte de fonds (incl. frais de personnel)					
Frais de personnel	167.2		148.3		
Frais de voyage et de représentation	1.7		3.5		
Charges matérielles	1 419.5		1 479.8		
Amortissements	9.3		1.6		
Imputation de prestations internes	10.2		7.9		
Total	1 607.9	14%	1 641.1	15%	< 25%

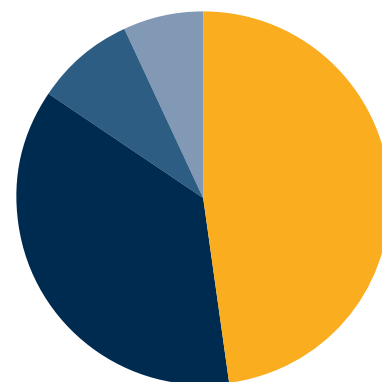
Produits et charges d'exploitation

■ Récolte de fonds, dons de fondations et sponsoring
par des entreprises, legs et successions : CHF 5 285 000

■ Contributions de l'Office fédéral des assurances sociales :
CHF 4 034 000

■ Vente des moyens auxiliaires techniques et optiques :
CHF 946 000

■ Recettes de prestations spéciales pour les organisations
membres, ainsi que l'organisation des cours de formation conti-
nue et les produits locatifs immeubles : CHF 748 000



Revenus : CHF 11 013 000

■ Prestations pour les personnes sourdaveugles (conseil, réadaptation, ateliers créatifs, séjours de vacances, etc.) : CHF 4 565 000

■ Développement, recherche, conseil et distribution de
moyens auxiliaires techniques : CHF 1 261 000

■ Conseil, achat et distribution de moyens auxiliaires optiques,
recherche et développement en basse vision : CHF 291 000

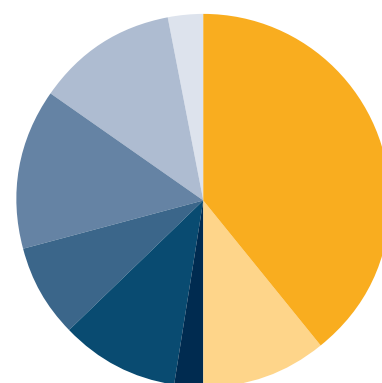
■ Relations publiques, communication et sensibilisation auprès
du grand public des besoins des personnes concernées, concep-
tion et distribution de matériel d'information : CHF 1 194 000

■ Prestations pour des organisations membres, cours pour les
professionnels du domaine du handicap visuel; bibliothèque
spécialisée, coordination de la défense des intérêts au niveau
national : CHF 951 000

■ Récolte de fonds et informations aux donateurs : CHF 1 608 000

■ Administration : CHF 1 439 000

■ Dons à des personnes aveugles ou sourdaveugles issus de
fonds affectés : CHF 327 000



Dépenses : CHF 11 636 000



Ernst & Young SA
St. Leonhard-Strasse 76
Case postale
CH-9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 286 20 20
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale des délégués
Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall

Saint-Gall, le 17 mai 2024

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA), St. Gall (la société), comprenant le bilan au 31. Décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Ernst & Young SA



Iwan Zimmermann
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Künzler
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et l'annexe)

Note

Le rapport de l'auditeur se réfère aux pages 24, 25 et 28 de ce rapport annuel.

Composition du comité de l'UCBA en 2023

Le comité se compose de six personnes en situation de cécité, de malvoyance ou de surdicécité, ainsi que de quatre personnes sans déficience visuelle.



Président

Thomas Dietziker

Baar

Directeur du « Heilpädagogisches Schul- und Beratungszentrum SONNENBERG », Baar
(membre du comité de l'UCBA depuis 2009, président depuis 2017)

thomas.dietziker@szblind.ch



Vice-présidente

Ruth Häuptli

Zofingen

Présidente de l'Action Caritas Suisse des Aveugles
(membre du comité de l'UCBA depuis 2017, vice-présidente depuis 2021)

ruth.haeuptli@szblind.ch



Trésorière

Carmelina Castellino

Zollikofen

Directrice Blindenschule Zollikofen
Présidente de la commission UCBA de pédagogie spécialisée

(membre du comité de l'UCBA depuis 2017)

carmelina.castellino@szblind.ch



Membres

Rita Annaheim

Aarburg

Présidente de la section Suisse centrale de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants
(membre du comité de l'UCBA depuis 2017)



Antonella Bertolini Kocagöncü

Robasacco TI

Déléguée de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Susanne Gasser

Glaris

Présidente de l'Union suisse des aveugles USA
Présidente Verein Physioblind
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Claudia Graf

Buchs

Responsable du service spécialisé handicap visuel
Fokus-plus
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Urs Hiltebrand

Hergiswil

Directeur de la fondation AccessAbility Lucerne
(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)



Louis Moeri

Genève

Directeur de l'Association pour le bien des
aveugles et malvoyants ABA

(membre du comité de l'UCBA de 2013 à avril 2023)



Giuseppe Porcu

Giuseppe Porcu

St-Gall

Membre du comité de la Fédération suisse des
aveugles et malvoyants FSA

(membre du comité de l'UCBA depuis 2021)

Présidents d'honneur de l'UCBA

Rino Bernasconi, Lugano ; André Assimacopoulos († 14.08.2020),
Plan-les-Ouates.

Membres d'honneur de l'UCBA

Fritz Buser, Olten ; Christina Fasser, Mollis ; Albrik Lüthy
(† 02.12.2017), Berne ; Rose-Marie Lüthi Kreibich († 02.12.2021),
Zurich ; Rosmarie Nef-Landolt, Flawil ; Fritz Steiner, Dornach ;
Helene Zimmermann, Netstal.

Composition de la direction de l'UCBA en 2023

La gestion opérationnelle de l'UCBA est assurée par notre direction.



Pierre-Alain Uberti
Directeur général ;
St-Gall et Lausanne



Stephan Mörker
Directeur du service
spécialisé des moyens
auxiliaires ; Lenzbourg



Gerda Frischknecht
Directrice de la forma-
tion et de la recherche
/ directrice adjointe ;
St-Gall



Jan Rhyner
Directeur défense des
intérêts et assistance
de direction (depuis le
01.03.2023) ; St-Gall



Muriel Blommaert
Directrice du service
spécialisé en surdicécité ;
Lausanne



Sabrina Ruch
Directrice des ressources
humaines ; St-Gall



Nina Hug
Co-directrice marketing
et communication ;
St-Gall



Walter Strässle
Directeur finances
et informatique ;
St-Gall



Carol Lagrange
Co-directrice marketing
et communication ;
Lausanne

Organisations membres de l'UCBA

Membres ordinaires et associés de l'UCBA

Nos membres sont des organismes suisses de droit privé ou public telles des associations, des fondations, des sociétés et des administrations de collectivités de droit public. Tous s'investissent en faveur des personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles. L'adhésion à l'UCBA est strictement réservée aux organisations, les particuliers ne sont pas admis.

Membres ordinaires en 2023 (organisations et sections)

- Aargauer Sehhilfe, Aarau
- Action Caritas suisse des aveugles CAB, Zurich
- Association des indépendants spécialisés en basse vision, Lausanne
- Association « Ecole de la pomme », Soleure
- Association « L'art d'inclure », Lausanne
- Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA), Genève
- Association Romande des Parents d'enfants Aveugles et malvoyants ARPA, Lausanne
- Blind Power, Berne
- Blinden- und Behindertenzentrum, Berne
- Blinden-Fürsorge-Verein Innerschweiz (BFVI), Horw
- Blindenschule, Zollikofen
- Centre de compétence pour déficits visuels CCDV, Genf
- Ecole « Fokus Sehen », Zurich
- Fédération suisse des aveugles et malvoyants, FSA, Berne
- Fokus-plus – Fachstelle Sehbehinderung, Olten
- Fondation AccessAbility, Lucerne
- Fondation Asile des aveugles, Lausanne
- Fondation Ecole Romande pour chiens-guides d'aveugles, Brenles
- Fondation école suisse pour chiens d'aveugles, Allschwil
- Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale, FAS, Neuchâtel
- FRSA, Fondation Romande SourdAveugles, L'institution « Les Marmettes FRSA », Monthey
- GRSA, Groupement Romand de Skieurs Aveugles et Amblyopes, Lausanne
- LE FOYER, Centre éducatif pour personnes aveugles ou malvoyantes intellectuellement handicapées, Lausanne
- MEB – Mission Evangélique Braille au service des aveugles et malvoyants, Vevey
- obvita, Ostschweizerischer Blindenfürsorgeverein, St-Gall
- Retina Suisse, Zurich
- SBS, Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte, Zurich
- Schweizerischer Blinden- und Sehbehinderten-Schachbund SBSB, Zurich
- Sehbehindertenhilfe Basel, Bâle
- SONNENBERG – Heilpädagogisches Schul- und Beratungszentrum, Baar
- Stiftung blindekuh, Zurich
- Stiftung Blindenheim Basel – irides AG, Bâle
- Stiftung Lerchenhof, Homburg
- Stiftung Mühlehalde, Zurich

NOTRE ORGANISATION

- Stiftung Ostschweizerische Blindenführhundeschule OBS, Goldach
- Stiftung Taubblinden-Hilfe, Zurich
- Stiftung visoparents, Dübendorf
- TANNE – Schweizerische Stiftung für Taubblinde, Langnau am Albis
- Union suisse des aveugles USA, Zurich
- Verein Blind-Jogging, Bâle
- Verein für Blindenhunde und Mobilitätshilfen VBM, Liestal
- Verein Low Vision Zentrum für sehbehinderte Kinder und Jugendliche, Zurich
- Verein Physioblind, Glaris
- Visiopädagogischer Dienst, Lucerne
- Zürcher Sehhilfe, Zurich
- Fondation Clair Bois, Plan-les-Ouates
- Fondation « Les Buissonnets », Fribourg
- Friedrich und Amalie Meyer-Baumann-Stiftung, Zurich
- Heilpädagogischer Dienst Graubünden, Coire
- Heilpädagogische Früherziehung im Kanton Thurgau, Frauenfeld
- Heilpädagogischer Dienst St. Gallen – Glarus, St-Gall
- Hilfe für Blinde in Israel, Bâle
- Landenhof – Zentrum für Hören und Sehen, Unterentfelden
- Orif, Aigle
- Reha-Klinik Zihlschlacht AG, Zihlschlacht
- Stiftung Compatterra – Ausbildung und Therapie für Mensch und Tier, Guggisberg
- Stiftung Simpera, Flaach
- Stiftung Kronbühl, Wittenbach
- Kompetenzzentrum – Pädagogik, Therapie, Förderung KPTF, Münchenstein
- Zentrum für Kinder mit Sinnes- und Körperbehinderung ZKSK, Soleure

Sections de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA, Berne

- Sections Argovie/Soleure ; Berne ; Oberland bernois ; Bienne ; Fribourg ; Genève ; Grisons ; Jura ; Neuchâtel ; Suisse du Nord-Ouest ; Suisse centrale ; Suisse orientale ; Unitas ; Valais ; Vaud ; Zurich-Schaffhouse.

Sections de l'Action Caritas suisse des Aveugles CAB, Zurich

- Sections « Notre Dame de la Lumière » (Suisse romande) ; « St-Théodule » (Haut-Valais) ; « Sta. Lucia » (Tessin).

Groupes régionaux de l'Union suisse des aveugles USA, Zurich

- Berne ; Suisse du Nord-Ouest ; Suisse orientale ; Valais ; Zurich.

Membres associés en 2023

- Association Suisse pour l'Eclairage, Olten
- BORNA - Arbeits- und Wohngemeinschaft, Rothrist



**Union centrale suisse pour le bien
des aveugles UCBA**

Chemin des Trois-Rois 5bis
CH-1005 Lausanne

www.ucba.ch

Compte pour les dons

CH58 0900 0000 1000 3122 5

